

Direction de la Voirie et des Déplacements

**2017 DVD 27** Réaménagement de sept places parisiennes, de la Bastille, du Panthéon, de la Madeleine, de la Nation, d'Italie, des Fêtes et Gambetta – Communication du bilan annuel du projet

## COMMUNICATION

Mesdames, Messieurs,

Parmi les projets emblématiques du programme d'investissement pour la mandature figure le réaménagement de sept places parisiennes, de la Bastille, du Panthéon, de la Madeleine, de la Nation, d'Italie, des Fêtes et Gambetta. L'objectif est de réaliser des aménagements en faveur d'un espace public accessible à tous, davantage végétalisé, rééquilibré au profit du piéton et des circulations douces et offrant de nouveaux usages, afin de faire de la capitale une ville bienveillante, harmonieuse et durable.

Le projet a fait l'objet d'une riche phase de concertation préalable dont le bilan a été soumis à votre assemblée par délibération 2016 DVD 63 DEVE DU en date du 29, 30 et 31 mars 2016. Le programme d'aménagement de chacune des 7 places, sous forme de scénario, portant sur l'infrastructure, la répartition des espaces et les actions qui seront privilégiées, a été présenté et approuvé par le Conseil de Paris lors de la même séance avec la délibération 2016 DVD 58 DEVE DU.

Par délibération 2015 DVD 164 en date des 29, 30 juin et 1<sup>er</sup>, 2 juillet 2015, votre assemblée m'a autorisée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, fournitures et services ainsi que toute décision concernant leurs avenants et décisions de poursuivre pour le projet d'embellissement des grandes places parisiennes. Conformément à cette délibération, un bilan d'avancement de ce projet comportant notamment une présentation des marchés de travaux, fournitures et services passés ou à passer vous est ici présenté.

### **ÉLÉMENTS DE BUDGET, DE METHODE ET DE CALENDRIER**

Le travail de concertation et de conception mené depuis 2015 a permis d'évaluer un coût d'aménagement estimé à 44 M€ pour l'ensemble des sept places. Suite aux études d'avant-projet, des options de programmes complémentaires, finançables éventuellement grâce au budget participatif ou au mécénat ont été proposées pour environ 3 à 4 M€. Les études de projet définiront précisément l'enveloppe budgétaire nécessaire.

Comme je m'y suis engagée, ces études et travaux seront conduits dans un souci de sobriété et de simplicité qui n'exclut pas l'ambition et la qualité, mais qui privilégient les investissements en faveur de nouveaux usages, destinés à toutes et tous.

Cette enveloppe inclut également une part consacrée à une nouvelle façon de travailler à l'aménagement de l'espace public, plus participative, plus à l'écoute des besoins des habitants et des usagers tout au long du projet.

Ainsi, des équipes pluridisciplinaires sous forme de collectifs accompagnent les nécessaires travaux de voirie et d'espaces verts par des démarches de co-conception et de coproduction avec les habitants, les écoles et universités voisines de chaque place, les associations et partenaires locaux. Ces démarches de création peuvent concerner du mobilier, des jeux, des dispositifs de végétalisation, des œuvres artistiques, temporaires ou pérennes, ou l'organisation d'événements de préfiguration ou d'accompagnement.

Les premiers collectifs pluridisciplinaires se sont installés dès l'été 2016 sur la place du Panthéon et la place des Fêtes afin d'expérimenter cette nouvelle manière de créer de l'espace public commun. Cela a donné lieu à des préfigurations partielles. En 2017 de nouvelles équipes de collectifs ont été désignées et se sont installées à partir du mois de février sur chaque place.

Leur travail qui a débuté par l'installation de chaque collectif dans un conteneur sur l'ensemble des places, s'est développé et va se poursuivre tout au long de la vie du projet avec les riverains et usagers des places en plusieurs étapes, diagnostic et établissement d'une carte sensible, proposition d'un projet de valorisation cohérent avec l'aménagement, mise en œuvre des actions en coconstruction avec les habitants incluant une dimension d'insertion sociale.

Ainsi, sur la place du Panthéon la préfiguration s'est établie à l'emplacement initialement réservé aux parkings. Deux aires de parking autour de l'entrée du monument ont été reconquises pour les piétons par des assises réalisées en matériaux recyclés, aujourd'hui très utilisées par les touristes et étudiant.e.s. Place de la Madeleine, les contre-allées encadrant l'église ont été fermées en octobre à la circulation et l'installation de mobiliers construits spécialement pour le lieu et implantés selon la trame de la colonnade de l'église permettent de tester les hypothèses de projet et les usages attendus. Place de la Bastille, le terre-plein proche du bassin de l'Arsenal a permis de mettre en place des assises modulaires, de même que sur la place d'Italie dans le jardin central.

Depuis mi-avril 2017, sur la place de la Nation un dispositif de préfiguration du projet définitif est en place. Ainsi, le terre-plein central a été élargi, certaines contre-allées ont été fermées à la circulation et six ilots ont été reliés entre eux. La place dévolue à la circulation a ainsi été réduite pour permettre aux collectifs de proposer une première appropriation de l'espace par les piétons et les cyclistes. Depuis lors, de nombreux événements de mise en mouvement du site ont eu lieu et ont permis de dialoguer avec les habitant.e.s.

Enfin, la Ville de Paris a décidé d'associer à ces études l'Ecole d'urbanisme de Paris et l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris grâce à des conventions d'études dont l'objet est de réfléchir au champ de la santé urbaine et du bien-être dans la requalification des places parisiennes. Dans ce cadre, les étudiants et les professeurs associés ont formalisé une grille d'analyse « santé / bien-être » et des indicateurs dans ce domaine afin d'intégrer ces réflexions à la conception des espaces publics, conformément aux fiches actions 1 et 2 du plan Paris Santé Environnement. Ce dispositif est reconduit pour l'année universitaire 2017-2018.

En parallèle, les services ont mené sur les places les plus circulées les études techniques nécessaires pour confirmer et préciser les choix de réorganisation de l'espace. L'année 2017 a été consacrée à la définition précise des projets par les équipes de maîtrise d'œuvre internes et les trois maîtrises d'œuvre externes désignées suite à l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre (lot 1 : places et plan vélo) pour les places de la Bastille, de la Madeleine et d'Italie. Le début 2018 verra avancer les études de détail et l'obtention des autorisations administratives, ainsi que le lancement des marchés de travaux. Ils feront principalement appel à la procédure de marchés subséquents à l'accord-cadre travaux.

A l'exception des premiers travaux sur les voies périphériques de la Place des Fêtes, qui ont été réalisés et achevés en juillet 2017, afin de dégager le cœur de place de la circulation de véhicules induite par la présence des étals du marché en reportant ceux-ci sur les trottoirs extérieurs, l'ensemble des travaux des places s'échelonneront de la mi-2018 à l'été 2019.

Par cet ensemble de moyens, la Ville de Paris met en œuvre un nouveau mode de gouvernance, faisant appel à une plus grande transversalité et progressivité dans l'élaboration des projets, tant au niveau des services techniques que de l'association des partenaires et habitants. C'est ainsi que plusieurs comités techniques locaux se réunissent depuis le début de cette année, associant autour de l'équipe projet composée de la DVD, de la DEVE et du Secrétariat Général, le Cabinet de la Maire, les Cabinets des principaux Adjoints concernés (espace public, déplacements, espaces verts, urbanisme), les élus locaux, les partenaires techniques, les maîtres d'œuvre et collectifs.

## **ÉLÉMENTS CONCERNANT LE MARCHE DE CONCERTATION**

Lors de la séance des 17, 18 et 19 juin 2014, votre assemblée a approuvé les modalités de passation du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la concertation et la programmation sur les places et espaces publics et m'a autorisé à signer les marchés correspondants.

La consultation intitulée « *Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la concertation et la programmation en vue de l'aménagement de places et d'espaces publics à Paris* » comporte trois lots. Un premier concerne la place de la Bastille (n° 20151370000416), un deuxième concerne la place de la Nation (n° 2015 1370000414), le troisième vise les « *Autres espaces publics* » (n° 20151370000415). Les trois marchés issus des trois lots ont été attribués au groupement Traitclair, AM Environnement dont le mandataire est Traitclair. Les deux premiers sont traités en partie à prix global et forfaitaire et pour l'autre partie à prix unitaires à bons de commande.

Le premier marché notifié le 25 février 2015 comporte des prestations traitées à prix forfaitaire pour un montant total de 33 950 € HT. Le montant maximum fixé pour la partie à prix unitaires à bons de commande est de 230 000 € HT. La durée du marché est de 4 ans à compter de la date de notification au titulaire. Au 29 septembre 2017, le montant réglé sur ce marché est de 93 450 € HT. Le titulaire a ainsi pu élaborer concernant la place de la Bastille une stratégie de concertation, organiser des ateliers, réunions publiques, et marches exploratoires. Il a également réalisé une synthèse pour la définition du programme.

Le deuxième marché notifié le 25 février 2015 comporte un prix forfaitaire d'un montant total de 33 950 € HT. Le montant maximum fixé pour la partie à prix unitaires à bons de commande est de 160 000 € HT. La durée du marché est de 4 ans à compter de la date de notification au titulaire. Au 29 septembre 2017, le montant réglé sur ce marché est de 68 675 € HT. Le titulaire a ainsi pu élaborer s'agissant de la place

de la Nation une stratégie de concertation, organiser des ateliers, réunions publiques, et marches exploratoires. Il a également réalisé une synthèse pour la définition du programme.

Le troisième marché notifié le 25 février 2015 est traité à prix unitaires à bons de commande avec un montant maximum fixé à 510 000 € HT. La durée du marché est de 4 ans à compter de la date de notification au titulaire. Au 29 septembre 2017, le montant réglé sur ce marché est de 326 435 € HT. Le titulaire a ainsi participé à l'organisation des actions de concertation sur la place de la Madeleine, Gambetta, Italie, Panthéon et a également réalisé des prestations lors de séminaires tenus sur les places.

## **ÉLÉMENTS CONCERNANT LES MARCHES DE COLLECTIFS**

Un marché a été lancé afin d'analyser le potentiel culturel et patrimonial de la place des Fêtes (lot n°1) et de la place du Panthéon (lot n°2) ainsi que des usages actuels de ces places. Il s'agit d'avoir un travail de concepteurs, capables d'écrire des scénarii pour mettre en valeur le site, proposer une approche scénographiée des éléments historiques patrimoniaux, et des actions légères d'aménagement, de constructeurs pouvant co-construire ou préfigurer avec les usagers.

Ainsi, le marché notifié le 13 juin 2016 et intitulé « *Mission de programmation et de réalisation d'actions par un collectif de compétences pluridisciplinaires dans le cadre de l'aménagement de la place des fêtes et de la place du Panthéon* » a été attribué concernant le lot n°1 au groupement *Ecouter pour voir, YA + K* dont le mandataire est « *Ecouter pour voir* ». Le marché est traité à prix global et forfaitaire pour un montant de 79 891,50 € HT. Le montant du marché n°20161370000782 a été réglé en totalité au titulaire au 29 mai 2017. Le collectif « *Faites !* » a par exemple organisé différentes animations autour de quatre thématiques : « écoute !, jeux !, saveur !, végétal ! ».

Le lot n°2 « *mission de co-conception, et d'action de mise en mouvement en vue de l'aménagement de la place du Panthéon* » également notifié le 13 juin 2016 a été attribué à l'Association Dédale. Le marché est traité à prix global et forfaitaire pour un montant de 78 350 € HT. Le montant a été réglé en totalité sur le marché n° 20161370000783 dans la mesure où l'ensemble des prestations ont été réalisées. L'association a ainsi travaillé sur le site en prenant possession de la base de préfiguration.

Par ailleurs, une autre consultation ayant pour objet un accord cadre à bons de commande relative à la réalisation d'une mission de co-conception et de co-construction par des collectifs de compétences pluridisciplinaires sur chacune des 7 places a été engagée. En effet, pour concrétiser les orientations définies, l'approche privilégiée consiste à mettre en avant le collectif et le pluridisciplinaire en intégrant les riverains. Ainsi, la mise en œuvre de cette approche fait intervenir pour chaque place parisienne, en plus de l'équipe de maîtrise d'œuvre chargée des aménagements structurants, un collectif pluridisciplinaire en charge de la conception et de la réalisation d'aménagements plus légers associant usagers et partenaires du territoire. Le but des collectifs s'articule autour des principes suivants : observation, échange, partage, vie sociale, action participative, insertion sociale et professionnelle des riverains, usages, genre, jeunesse, développement durable, lien social et lien spatial dans le quartier. Ce marché comprend quatre lots : place d'Italie et Nation (lot n°1), place de la Madeleine et du Panthéon (lot n°2), place des Fêtes et Gambetta (lot n°3) et place de la Bastille (lot n°4). Il est traité à prix unitaires et à bons de commande et passé selon une procédure concurrentielle avec négociations. Les montants minimums et maximums pour 36 mois par lot sont détaillés ci-dessous.

Le lot n°1 est attribué au Groupement CONTEMPORARY LANDSCAPE CREATIONS – COLOCO (mandataire) / STUDIO AUTHIER & ASSOCIES / OGI SA, pour un montant minimum de 250 000 € HT et un montant maximum de 1 000 000 € HT. Le marché numéroté 20171370000093 a été notifié le 17 janvier 2017. Le montant réglé au 29 septembre 2017 sur ce marché est de 315 689,52 € HT.

Le lot n°2 est attribué au Groupement EMMA BLANC SARL (mandataire) / COLLECTIF ETC / GENRE ET VILLE / LIGNE BE SARL, pour un montant minimum de 175 000 € HT et un montant maximum de 700 000 € HT. Le marché numéroté 20171370000094 a été notifié le 19 janvier 2017. Le montant réglé au 29 septembre 2017 sur ce marché est de 169 335,83 € HT.

Le lot n°3 est attribué au Groupement 169 ARCHITECTURE (mandataire) / EGIS CONCEPT / ASSO 14, 4 rue Dolores Ibaruri, pour un montant minimum de 150 000 € HT et un montant maximum de 600 000 € HT. Le marché numéroté 20171370000095 a été notifié le 16 janvier 2017. Le montant réglé au 29 septembre 2017 sur ce marché est de 41 016 € HT. Après quelques mois d'activité le groupement s'est réorganisé pour mieux répondre aux attentes du maître d'ouvrage et a modifié son mandataire pour confier cette responsabilité à l'association Quatorze dans le cadre d'un avenant de transfert.

Le lot n°4 attribué 4 au Groupement JULIEN BELLER ARCHITECTE (mandataire) / ATELIER CAP PAYSAGE URBANISME / GROUPE ALTO, pour un montant minimum de 150 000 € HT et un montant maximum de 600 000 € HT. Le marché numéroté 20171370000096 a été notifié le 13 janvier 2017) comporte un montant minimum et maximum de 150 000 € HT - 600 000 € HT. Le montant réglé au 29 septembre 2017 sur ce marché est de 79 461,46 € HT.

### **ÉLÉMENTS CONCERNANT LES MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE**

Sur certaines places telles que la place de la Bastille, de la Madeleine et d'Italie, la complexité et le caractère patrimonial nécessitent l'apport d'équipes de maîtrise d'œuvre architecturale paysagère et technique missionnées pour mener à bien les études de réaménagement.

Dans cette optique, des accords-cadres support aux marchés subséquents à passer pour la réalisation de prestations de maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement d'espaces publics parisiens a été lancée en janvier 2016. Le projet d'embellissement des sept places parisiennes est visé dans le lot n°1 de cette consultation. Celui-ci, numéroté 20161370007200 et notifié le 10 août 2016, a été attribué aux candidats suivants :

- groupement ARCADIS ESG (mandataire) / COGICITE / OIKOS / VOX Architecture et Urbanisme (cotraitants) ;
- groupement OGI (mandataire) / SNC LAVALIN / IRIS Conseil et Aménagement / ALTHABEGOITY-BAYLE Architecte / DIETMAR FECHTINGER Architectes / MURIEL PAGES Architectes-Urbanistes / H2O Architectes / EMMA BLANC Paysagistes / TN+ Paysagistes / VILLE OUVERTE / CONCEPTO.
- groupement ARTELIA Ville et Transport (mandataire) / RICHEZ et Associés ;
- groupement CABINET MERLIN (mandataire) / GAUTIER+CONQUET

Cet accord-cadre est d'une durée de deux ans, reconductible une fois par tacite reconduction dans les mêmes termes, sans montant minimum et sans montant maximum.

Plusieurs consultations destinées à passer des marchés subséquents ont été lancées à la fin de l'année 2016 et ont été attribués début 2017.

Le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place de la Bastille n° 2017 137 0007202 a été attribué à OGI (mandataire) / SNC LAVALIN / IRIS Conseil et Aménagement / ALTHABEGOITY-BAYLE Architecte / DIETMAR FECHTINGER Architectes / MURIEL PAGES Architectes-Urbanistes / H2O Architectes / EMMA BLANC Paysagistes / TN+ Paysagistes / VILLE OUVERTE / CONCEPTO pour un montant de 279 200€ HT (partie forfaitaire) et pour un montant minimum de 0€ HT et un montant maximum de 100 000€ HT (partie à prix unitaires à bons de commande) . Ce marché a été notifié le 23 janvier 2017. Le montant réglé au 29 septembre 2017 sur ce marché est de 40 788, 22 € HT.

Le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place de la Madeleine n° 2017 137 0007203 a été attribué au même groupement que celui de la Place de la Bastille pour un montant de 112 001,09€ HT (partie forfaitaire) et pour un montant minimum de 0€ HT et un montant maximum de 50 000€ HT (partie à prix unitaires à bons de commande) . Ce marché a été notifié le 23 janvier 2017.

Le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place d'Italie n° 2016 137 0007201 a été attribué au groupement CABINET MERLIN (mandataire) / GAUTIER+CONQUET et Associés pour un montant de 215 050€ HT (partie forfaitaire) et pour un montant minimum de 0€ HT et un montant maximum de 95 000€ HT (partie à prix unitaires à bons de commande) . Ce marché a été notifié le 20 janvier 2017. Le montant réglé au 29 septembre 2017 sur ce marché est de 3 994, 40 € HT.

### **ÉLÉMENTS CONCERNANT LES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

Sur la base de l'accord cadre n°20151120014016 relatif à la réalisation de missions d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) en 2 lots, un marché subséquent a été attribué le 17 juillet 2017 pour la place de la Bastille pour un montant liquidé au 29 septembre 2017 de 0 € HT.

### **ÉLÉMENTS CONCERNANT LES MARCHES DE TRAVAUX**

J'en profite également pour rappeler qu'un accord-cadre 20151120001547 relatif aux travaux d'infrastructures de voirie et d'aménagement d'espaces verts à Paris a été notifié le 23 octobre 2015. Sur cette base, un marché subséquent a été notifié le 25 août 2016 afin de réaliser les travaux d'infrastructure de voirie autour de la place des Fêtes.

Les marchés de travaux concernant les autres places seront lancés début 2018.

### **ÉLÉMENTS CONCERNANT LES MARCHES DE COMMUNICATION**

Sur la base de l'accord cadre n°20151120014018 relatif aux impressions numériques sur supports attribué à la société DUPLIGRAPHIC, 8 marchés subséquents ont été passés pour les places parisiennes pour un montant liquidé au 29 septembre de 14 539,65 € HT.

Sur la base de l'accord-cadre n° 20151120014010 à 20151120014015 multi-attributaires relatif aux impressions de tous documents d'information et de communication, 7 marchés subséquents ont été passés pour les places parisiennes pour un montant liquidé au 29 septembre de 5 618, 33 € HT.

Les prochaines étapes du projet des sept places concerneront, fin 2017-début 2018, les validations techniques et les études de détail ainsi que l'obtention des autorisations d'urbanisme, puis le lancement des consultations travaux au 1<sup>er</sup> semestre 2018, pour un début de travaux échelonné selon les places à l'été 2018.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance, conformément aux engagements pris avec vous en 2015.